

of which deals with a special aspect of the State Finances. These accounts are:

- I. Consumption
- II. Interest, profit and loss
- III. Transfers of income
- IV. Transfers of capital
- V. Direct investments
- VI. Indirect investments
- VII. Other mutations of capital

5. Annual accounts of the State

Since 1947 an arrangement is made annually of the assets and liabilities of the State Economy, which are of importance because they give an insight into the development of the various components of capital and property and into the balance. This insight referred to is indispensable with the present size and differentiation of the assets and liabilities of the State. It is often thought that the valuation of most of the State properties presents insurmountable difficulties in arranging the Government accounts. The experience acquired with the State accounts has shown that though the valuation of the assets presents some difficult problems, it has turned out to be possible to find a satisfactory solution for them, which is mainly based on the application of the principle of the replacement value.

As appears from an article by E. Sambach in „Finanzarchiv, Band 15 Heft 2", which appeared at the end of 1954 and is entitled „Probleme einer staatlichen Vermögensbilanz", experts in West-Germany are also interested in the significance and the problems of the State Accounts.

LA COMPTABILITE MODERNE DE L'ETAT I

par A. van Dongen

Résumé

La comptabilité de l'Etat a pour fonctions principales de fournir:

1. à l'Exécutif les éléments permettant de rendre compte de son activité;
2. des moyens de contrôle, au sens le plus étendu du mot;
3. les éléments en vue d'une gestion efficiente par:
 - a. les Chefs des différents secteurs au service de l'Etat;
 - b. l'Administration centrale des Pouvoirs Publics.

Ce n'est qu'au cours des dernières dizaines d'années, et surtout depuis quelques années seulement que l'on a commencé à prendre conscience de l'importance de la comptabilité pour la gestion des affaires de l'Etat. Cette prise de conscience a été favorisée par la forte extension et par la complexité grandissante de la tâche des Pouvoirs Publics accompagnée d'un accroissement énorme du niveau des dépenses et de revenus de l'Etat.

La manière dont la comptabilité de l'Etat est établie est fortement influencée par la législation en matière budgétaire. Dans de nombreux pays le budget est basé sur le principe du „budget de gestion" qui comprend

seulement la comptabilisation des entrées et sorties de caisse. Ce système ne favorise cependant pas la compréhension des frais et des recettes des diverses activités étatiques. Si nous considérons le budget en premier lieu comme un document qui traduit le plan de gestion de l'Etat en termes monétaires, celui-ci répondra mieux à son but si les montants budgétaires représentent les frais et les recettes des divers secteurs de l'Etat. C'est seulement lorsque le budget indique tous les frais de chaque secteur et éventuellement leurs recettes propres, que le législateur sera en mesure de juger si l'extension proposée d'une activité déterminée est ou non acceptable du point de vue des frais qu'elle entraîne. Un système comptable cohérent, un système qui montre les frais et les recettes d'un service ou d'une des activités étatiques fait de la comptabilité un „instrument de gestion" de grande valeur.

Le fait que les frais du service de l'Etat sont couverts en général par l'impôt, ne rend nullement superflus une bonne intelligence et un contrôle efficient de ces frais. En effet, la connaissance des frais est une condition première pour l'action efficace, aussi bien dans les affaires que dans les services de l'Etat.

Le budget de l'Etat des Pays-Bas constitue une forme intermédiaire entre le budget de gestion et un budget des frais et des recettes. Pour la plupart des Services de l'Etat les montants figurant sur le budget constituent une approximation suffisante des frais de ces services.

Pour les *entreprises* de l'Etat, des budgets particuliers sont établis, et cela sur une base commerciale.

Enfin, l'auteur fait état de l'attention que ce problème rencontre à l'étranger, comme le prouvent, entre autres, la publication du rapport „Budgeting and Accounting" établi en 1947 par la Commission Howard aux U.S.A., et le livre „Government Accounting and Budget Execution" paru en 1952 sous les auspices de l'O.N.U.

LA COMPTABILITE MODERNE DE L'ETAT (II)

par A. van Dongen

Résumé

Le présent article étudie la fonction de la comptabilité comme source d'informations pour la gestion centrale des Pouvoirs Publics.

Un certain nombre d'aperçus et d'états périodiques dont les éléments sont empruntés entièrement ou en grande partie à la comptabilité de l'Etat des Pays-Bas servent de base à cette étude.

1. Les états mensuels de l'exécution du budget.

Chaque Ministère établit tous les mois un état montrant dans quelle mesure les crédits alloués ont été utilisés. En ce qui concerne les dépenses, ces états publient par poste(article) budgétaire: la description du poste, le montant budgété, les dépenses cumulées jusqu'au mois de publication, les engagements et les crédits ouverts par le Ministère des Finances.

Ces états périodiques sont indispensables pour le Ministère qui les publie ainsi que pour le Ministère des Finances qui est chargé du contrôle sur l'exécution du budget de l'Etat.